

Saint-Imier, le 18 août 2020

Conseil de ville
2610 Saint-Imier

Ordre du jour de la séance du jeudi 3 septembre 2020 à 19 h 30

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 juin 2020
3. Communications de la présidente et du maire
4. Fusion des communes municipales de Renan, Sonvilier, Saint-Imier, Cormoret et Courtelary :
 - Contrat de fusion pour les communes municipales de Renan, Sonvilier, Saint-Imier, Cormoret et Courtelary : préavis au Corps électoral
 - Règlement d'organisation de la commune municipale d'Erguël : préavis au Corps électoral
 - Règlement concernant les votations et l'élection du Conseil général, du Conseil municipal et du Maire de la commune municipale d'Erguël : préavis au Corps électoral
 - Règlement de fusion des communes municipales de Renan, Sonvilier, Saint-Imier, Cormoret et Courtelary : préavis au Corps électoral
5. Nomination d'un membre au sein du Conseil de fondation de la Colonie d'habitations pour personnes âgées ou invalides de la Commune municipale de Saint-Imier, en remplacement de Mme Anne Baume, démissionnaire.
6. Rapport intermédiaire concernant la motion intitulée « Votations communales : constat, une faible participation du Corps électoral », déposée le 13 décembre 2018 par la fraction libérale-radical (PLR) : décision
7. Traitement de la motion urgente « Création d'un poste de travailleur social hors murs » de la fraction socialiste (PS), réceptionnée par la chancellerie municipale le 17 août 2020 : décision
8. Motions et interpellations
9. Petites questions
10. Divers et imprévu